



Voyages en Immersion Photographique

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

VIP se réserve le droit de modifier à tout moment tout ou partie des présentes C.G.V. sans préavis. Il est donc essentiel que vous acceptiez et consultiez les C.G.V. régulièrement afin notamment que vous vous assuriez des conditions applicables au moment de la commande. De telles modifications seront cependant inapplicables aux inscriptions préalablement validées par VIP.

1 – OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente ci-après désignées C.G.V. sont consultables lors de votre inscription à un stage sur le site de VIP (www.vip-phototrip.com) et sont considérées comme acceptées dès que vous réservez un voyage ou un workshop. Le site VIP présente les voyages et workshops conçus et réalisés par ses Membres fondateurs.

2 – DÉFINITIONS

Dans les présentes Conditions Générales de Vente, l'expression :

- « **Workshop** » désigne un atelier photo, une sortie photo, un cours photo ou une formation photo proposé sur le site VIP.
- « **Voyage** » désigne un photo-trip organisé par VIP, librement proposé à un groupe de photographes à un prix avantageux.
- « **Participant** » désigne la personne qui désire participer à un Workshop ou un Voyage proposé par VIP. VIP n'est pas une agence de voyage. VIP propose à des passionnés de photographie de partir ensemble sur une destination, pour le plaisir, le partage, et pour permettre à chacun d'approfondir ses techniques de prises de vues.

3 – INSCRIPTION – ACOMPTE – PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

3.1 – Inscription et acompte

La commande ou l'inscription à un Voyage ou à un Workshop proposé sur notre site implique l'acceptation pleine et entière des conditions définies dans les présentes C.G.V. L'inscription n'est prise en compte qu'à réception de la commande ou du bulletin d'inscription dûment rempli et signé, accompagné du règlement complet du stage ou de l'acompte – si celui-ci est demandé. La réception du règlement ou de cet acompte n'impliquant la réservation du stage que dans la mesure des places disponibles au jour de la réception et / ou de la validation du stage par la présence d'un nombre minimum de Participants. L'inscription ne devient définitive pour le Participant qu'à réception d'un e-mail de confirmation de VIP.

Si un acompte est demandé, le solde du prix devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date de début du Voyage ou du Workshop. Un Voyage ou un Workshop pour lequel un acompte a été versé mais non soldé pourra être annulé sans rappel, l'acompte restant dans ce cas acquis à VIP.

3.2 – Tarifs

Sauf exception, les tarifs sont fixés en euros et sont entendus Toutes Taxes Comprises (TTC). Le prix du Voyage ou du Workshop est celui qui figure sur le site VIP au jour de la réservation.

VIP peut à tout moment modifier ses tarifs, mais les Voyages et Workshop seront facturés au prix affiché sur le site VIP au moment de l'inscription par le Participant.

3.3 – Mode de paiement

Le paiement des Voyages et Workshop se fera par virement bancaire exclusivement, sur le compte de Talentism. Si aucun acompte n'est demandé en ligne, le montant intégral est à régler.

3.4 – Droit de rétractation

Le prix d'un Voyage ou d'un Workshop constituent le remboursement des frais engagés par VIP pour une prestation fournie à une date déterminée ou une période déterminée.

4 – MODIFICATIONS – ANNULATIONS

4.1 Modification

Le Participant dispose d'un droit de rétractation pendant une durée de 14 jours suivant son paiement, qu'il s'agisse du paiement total ou d'un acompte.

A moins de 30 jours du commencement d'un Voyage ou d'un Workshop, le remboursement sera calculé comme suit :

- de 29 à 10 jours avant la date du Voyage ou du Workshop : 50% du prix.
- moins de 10 jours avant la date du stage : aucun remboursement.
- non présentation le jour du stage : aucun remboursement.

4.2 Annulation de notre part

Dans le cas où le nombre de Participants minimum pour un Voyage ou un Workshop n'aurait pas été atteint au moins 15 jours avant la date de début, VIP se réserve le droit d'annuler ledit Voyage ou Workshop, sans que cela n'entraîne aucune compensation d'aucune sorte ni à quelque titre que ce soit.

D'autres causes d'annulations liées à une situation locale à risque (politique, météo, sanitaire, catastrophe naturelle, etc... liste non exhaustive) peuvent intervenir. Dans ces cas, les personnes inscrites se verront proposer une solution de remplacement équivalente. Si les solutions et / ou les dates proposées ne leur conviennent pas leurs versements leurs seront intégralement restitués sans autre indemnité.

5 – RISQUES

Chaque Participant est conscient que les Voyages et Workshops proposant des sorties sur le terrain peuvent comporter certains risques inhérents aux activités extérieures. Il les assume en toute connaissance de cause et s'engage à ne pas faire porter à la société VIP ni à ses Membres la responsabilité des accidents pouvant survenir. Ceci est également valable pour les ayants-droit et tout membre de la famille. Lors de ces sorties sur le terrain et Voyages, les Participants s'engagent à se montrer vigilants, à écouter et suivre les conseils et consignes de sécurité ou d'hygiène données par les Membres de VIP. Il appartient à chaque Participant de veiller à ce qu'aucun risque ne résulte de la réalisation d'une prise de vue. VIP et ses Membres ne pourront pas être tenus responsables du résultat d'une expérience photographique réalisée par le Participant. VIP se réserve le droit d'expulser à tout moment et sans aucune indemnité tout Participant dont le comportement pourrait mettre en danger sa sécurité ou celle des autres Participants, ou à annuler une sortie si elle devait être trop risquée. VIP ne pourra pas être tenue responsable de tout dommage ou perte des objets et effets personnels apportés par les Participants.

6 – DROIT À L'IMAGE ET AU RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Du fait de la nature des Voyages et Workshops photographiques, de nombreuses photos des Participants peuvent être prises par d'autres Participants ou un Membre de VIP lors de ces sorties. Ces photos pourront faire l'objet d'une diffusion sur le site VIP ainsi que sur les pages des réseaux sociaux (Facebook, Google+, ... liste non exhaustive et non limitative) afin d'illustrer le travail accompli par les Participants pendant ledit Voyage ou Workshop ou à fin d'illustration.

En l'absence de demande contraire et écrite, effectuée auprès de VIP, avant ou pendant celui-ci, tout Participant s'engage donc à donner l'autorisation à VIP de diffuser ses clichés sur son Site ainsi que dans toute la communication visant à faire la promotion de VIP sur tout support qu'il soit (site internet, presse écrite, diffusion télévisée, affichage, existante ou à venir...) sans qu'une quelconque contrepartie puisse être exigée par les Participants. En outre, il est établi que les Participants pourront être photographiés ou filmés et que leur image pourra être utilisée par VIP dans le cadre d'opérations de communication sans limite de durée ou de limitation géographique quelles qu'elles soient. Tout Participant ne désirant pas être photographié ou filmé lors d'un Voyage ou Workshop est donc invité à l'indiquer.
